CPTS Monts & Barrages

Urgence dentaire mais je n'ai pas de dentiste référent ou je n'arrive pas à joindre mon dentiste ?



05 55 11 32 12

Les **dentistes de la CPTS Monts et Barrages** s'organisent pour vous proposer un rendez-vous dans les meilleurs délais lorsque vous n'avez pas de solution.

Toute personne habitant dans une des 35 communes de la CPTS Monts et Barrages* peut bénéficier de ces consultations.

Les **week-ends** et les **jours fériés**:
Si mon problème ne me semble pas pouvoir attendre le lendemain, ou si je ne sais pas quoi faire : **JE FAIS LE 15.**

*SAINT LÉONARD DE NOBLAT, CHAMPNÉTRY, LE CHATENET EN DOGNON, EYBOULEUF, LA GENEYTOUSE, MOISSANES, ROYÈRES DE VASSIVIÈRE, SAINT DENIS DES MURS, SAUVIAT SUR VIGE, SAINT JULIEN LE PETIT, CHEISSOUX, PEYRAT LE CHÂTEAU, AUGNE, BEAUMONT DU LAC, SAINT AMAND LE PETIT, SAINT ANNE SAINT PRIEST, REMPNAT, BUJALEUF, NEDDE, EYMOUTIERS, SAINT HILAIRE BONNEVAL, ROZIERS SAINT GEORGES, NEUVIC ENTIER, MASLÉON, SAINT GILLES LES FÔRETS, DOMPS, SUSSAC, EYJEAUX, SAINT PAUL, SAINT BONNET BRIANCE, CHÂTEAUNEUF LA FORÊT, SURDOUX, LINARDS, SAINT MÉARD, LA CROISILLE SUR BRIANCE.

CPTS Monts & Barrages

J'ai besoin d'une **consultation médicale** mais je n'ai pas de médecin traitant, ou mon médecin ne peut pas me recevoir ?



05 55 11 32 32

Les **médecins de la CPTS Monts et Barrages** s'organisent pour vous proposer un rendez-vous dans un délai de 48 heures.

Quand ?

Du lundi au vendredi de 8 heures à 20 heures et le samedi matin de 8 heures à midi.

Pour qui ?

Toute personne habitant dans une des 35 communes de la CPTS Monts et Barrages* peut bénéficier de ces consultations.



En cas d'urgence vitale, JE FAIS LE 15

Les **week-ends** et les **jours fériés**:

Si mon problème ne me semble pas pouvoir attendre le lendemain, ou si je ne sais pas quoi faire : **JE FAIS LE 15.**